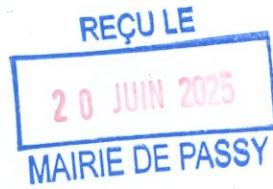


Domancy, le 17 juin 2025



M. Le Maire de Passy  
M. CASTERA Raphaël  
1, Place de la Mairie  
74190 PASSY

**Nos/Réf.** : SR/SV

**Objet** : Consultation dans le cadre de la Modification du PLU

M. Le Maire,

Votre service Aménagement du territoire nous a contacté dans le cadre de votre enquête publique à venir et je vous en remercie.

Effectivement nous aurions une remarque à apporter ; celle-ci pourrait être en continuité d'une réflexion commune sur le devenir de la Route des Lacs et par là même de l'accès à votre Lac.

Sur notre PLU nous avons apposé un emplacement réservé (n° 5 en PJ) en vue d'un cheminement piéton vers le lac de Passy, tout le long de la route des Lacs et ceci jusqu'aux limites de votre Commune.

Cette route est très fréquentée par les automobilistes mais également par les piétons, cependant la vitesse souvent non respectée la rend dangereuse.

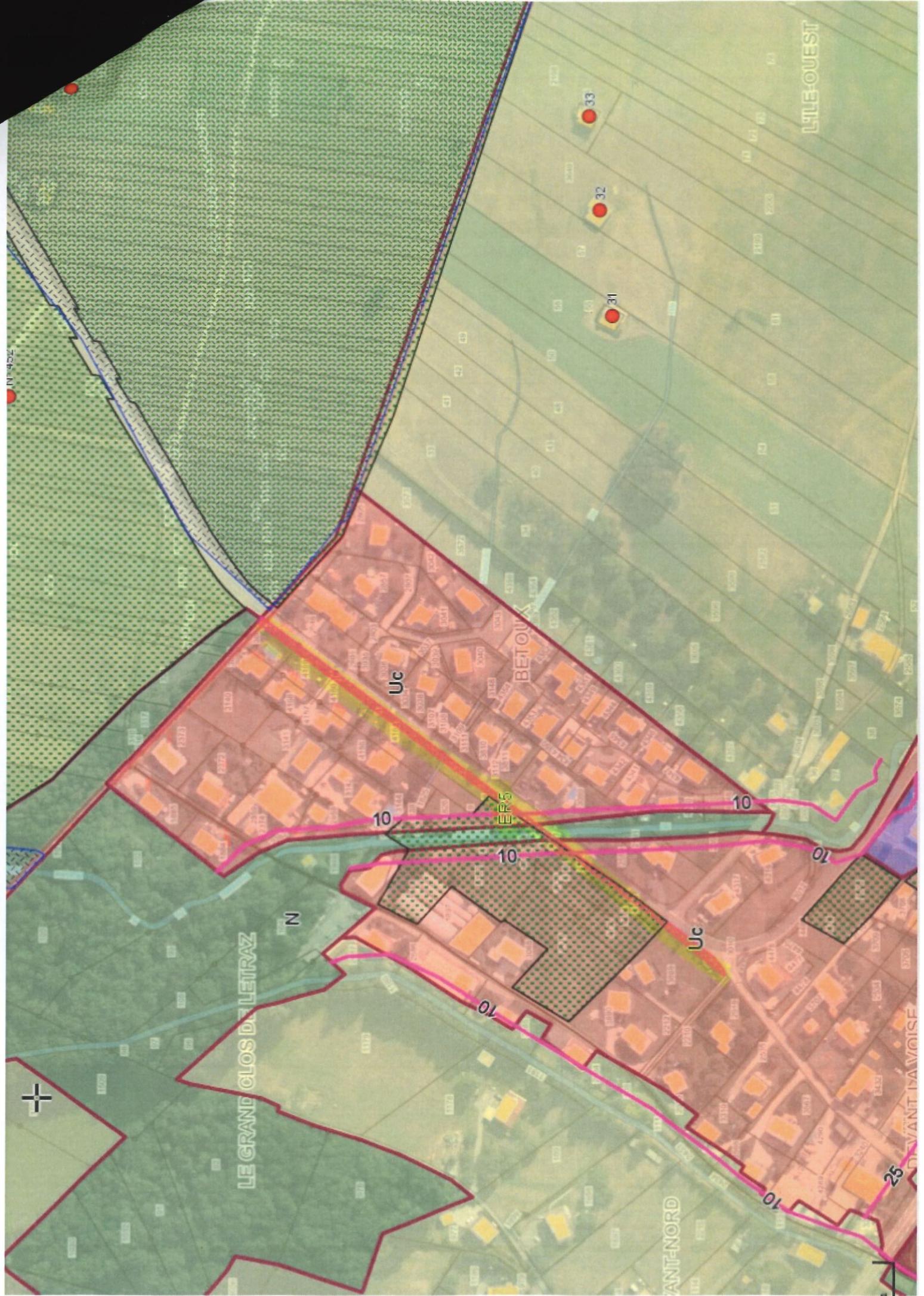
Ainsi cette ligne droite pourrait éventuellement trouver une continuité dans votre PLU.

Je vous prie de croire, M. Le Maire, en mes salutations les meilleures.

Le Maire,

Serge REVENAZ.





N 452

L'ILE-OUEST

Uc

ER5

Uc

LE GRAND CLOS DE LETRAZ

BETOUX

ANT-NORD

DEVANT LA VOISE



10

10

10

10

10

10

25

33

32

31